



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

PL66 : SWITCH recommande l'intégration de critères de performance économique et environnementale dans les appels d'offres publics

Montréal, le 21 octobre 2020 – Alors que s'amorcent cette semaine les consultations sur le projet de loi no 66 « *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure* », SWITCH l'Alliance pour une économie verte au Québec reconnaît certaines avancées en matière de surveillance des contrats publics, mais réitère au gouvernement du Québec le besoin de bonifier son projet par l'intégration de critères de performance économique et environnementale dans les appels d'offres publics.

Pour SWITCH, qui regroupe des leaders des secteurs économique, financier et environnemental, la prévisibilité et la cohérence sont deux éléments indissociables pour garantir une relance économique réussie. Ainsi, il importe que le projet de loi 66 s'inscrive dans les intentions gouvernementales notamment celles exprimées dans son *Budget pour bâtir une économie verte* présenté en mars dernier. Dans la perspective de la relance économique, SWITCH comprend l'objectif du gouvernement de vouloir mettre en place des mesures pour accélérer la concrétisation des projets d'infrastructures en simplifiant différents processus. Mais l'Alliance rappelle qu'il est primordial que le gouvernement revoie les critères d'appels d'offres pour qu'ils puissent, entre autres, mettre davantage en valeur le savoir-faire et l'innovation du Québec afin d'accélérer la mise en place d'une économie plus verte, sans compromettre la qualité de l'environnement.

« SWITCH comprend le désir de l'État de vouloir accélérer la reprise de l'activité économique, mais tout comme dans le cas de l'ancien projet de loi 61, nous réitérons que les moyens se doivent d'être en cohérence avec les politiques du Québec en matière d'économie verte, explique Denis Leclerc, président et chef de la direction d'Écotech Québec, co-président de SWITCH. C'est encore plus pertinent dans le contexte d'une relance économique où l'État doit s'assurer d'en optimiser les retombées à long terme par l'intégration de critères de performance à la fois axés sur la performance économique, climatique et environnementale. »

SWITCH offre sa collaboration

Avec son projet de loi 66, le gouvernement du Québec s'apprête à investir plusieurs milliards de dollars en infrastructures. SWITCH estime que le projet de loi soumis gagnerait à intégrer des critères de performance mesurables qui pourraient faire appel à différents outils en la matière. SWITCH offre son entière collaboration au gouvernement pour contribuer à l'identification de critères de performance et le choix des instruments pour ce faire, afin que la relance économique au Québec soit durable, innovante, prospère et résiliente.

À propos de SWITCH

Fondée en 2013, SWITCH, l'Alliance pour une économie verte, est un organisme à but non lucratif composé de leaders provenant des secteurs économique, financier et environnemental : Association de l'aluminium du Canada (AAC), Conseil du Patronat (CPQ), Cycle Capital management, Écotech Québec, Énergir, Enerkem, Équiterre, Fondation, la Fondation David Suzuki, le Mouvement Desjardins et le Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec (RNCREQ). La mission de l'Alliance SWITCH est de mobiliser des acteurs diversifiés et complémentaires pour faire du Québec une société innovante, résiliente, concurrentielle, alliant équité sociale et protection de l'environnement.

- 30 -

Source :

Suzann Méthot
smethot@allianceswitch.ca
(514) 792-1843